

Décision

Générale

colonial

Décision n° 71-692/SG/AI portant autorisation administrative d'exercer le commerce des boissons

n° 71-692/SG/AI

Ministère
MINISTERE DES AFFAIRES INTERIEURES

Date de publication
4 mai 1971

Numéro JO
n° 10 du 25/05/1971

Date du numéro
25 mai 1971

TEXTE INTÉGRAL

Mme Silas Alemavehou Egziabher est autorisée à exercer le commerce des boissons, licence de 5° classe, quartier 1, avenue 1, à Djibouti.